**Renseignements généraux**

**Renseignements généraux**

Des extraits certifiés conformes d’actes de naissance, de mariage et de décès des personnes nées, mariées et décédées sur le territoire de la commune de Mersch peuvent être délivrés sur demande.

Si vous désirez faire une recherche généalogique les tables décennales ainsi que les actes peuvent être consultés. Prière de prendre rendez-vous préalablement avec notre service de l’état civil.